

Journal de Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 13 JANVIER 1867.

Dépêches télégraphiques.

LEGISLATION DE LA LOUISIANE.

Assemblée législative. — Le gouverneur a adressé un message à l'Assemblée législative le 12 janvier, dans lequel il a exposé l'état des affaires de la Louisiane et a proposé plusieurs mesures importantes. Il a notamment demandé l'augmentation des dépenses pour l'éducation et la construction de routes, et a proposé de réviser la constitution de l'État.

CHAMBRE DE REPRÉSENTANTS.

Le président de la Chambre de Représentants a prononcé un discours d'ouverture le 12 janvier. Il a souligné les défis auxquels la Louisiane est confrontée et a appelé à l'unité et à la coopération entre tous les citoyens de l'État.

CHAMBRE DE SENATEURS.

Le président de la Chambre de Sénateurs a prononcé un discours d'ouverture le 12 janvier. Il a souligné l'importance de la législation et a appelé à l'efficacité et à la justice dans le processus législatif.

NOUVELLES DIVERSES.

Un incendie a éclaté à la nuit dernière dans un quartier central de la ville, détruisant plusieurs bâtiments. Les pompiers ont travaillé toute la nuit pour éteindre les flammes.

PRÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS.

Le président Andrew Johnson a adressé un message au Congrès le 12 janvier. Il a discuté de la situation politique et économique du pays et a proposé des mesures pour stimuler l'économie.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

ATTENTION.

Les propriétaires de maisons et de commerces sont invités à vérifier les mesures de sécurité incendie prises dans leurs établissements. Il est recommandé d'installer des extincteurs et de s'assurer que les issues de secours sont libres et accessibles.

REMARQUE.

Les citoyens sont informés que les élections municipales auront lieu le 15 janvier prochain. Il est important de voter en connaissance de cause et de choisir les candidats qui défendent les intérêts de la communauté.

AVIS.

Le maire de la ville annonce que les travaux de réparation des rues seront achevés d'ici la fin de la semaine. Les citoyens sont encouragés à utiliser les nouvelles routes réparées.

REMERCIEMENTS.

Le conseil municipal exprime ses vifs remerciements à tous les membres du corps des pompiers pour leur courage et leur dévouement lors de l'incendie de la nuit dernière.

PROCLAMATION.

Le gouverneur proclame le jour de Noël un jour férié dans tout l'État de Louisiane. Il encourage les citoyens à passer ce jour en famille et à célébrer la naissance de Jésus-Christ.

PROCLAMATION.

Le gouverneur proclame le jour de Noël un jour férié dans tout l'État de Louisiane. Il encourage les citoyens à passer ce jour en famille et à célébrer la naissance de Jésus-Christ.

NOUVELLES ALLEGATIONS.

Des rumeurs circulent selon lesquelles un grand nombre de personnes ont été affectées par une épidémie de choléra. Les autorités sanitaires ont ordonné des mesures strictes de quarantaine et de désinfection.

LOTTERIES DE LA LOUISIANE.

Le tirage de la lotterie de la Louisiane aura lieu le 15 janvier. Les gagnants recevront des sommes importantes. Les tickets sont disponibles dans toutes les boutiques de tabac.

AVIS.

Le conseil municipal a décidé de réduire les dépenses pour les fêtes de Noël afin de respecter le budget de la ville. Les citoyens sont encouragés à faire de même.

REMERCIEMENTS.

Le conseil municipal exprime ses vifs remerciements à tous les membres du corps des pompiers pour leur courage et leur dévouement lors de l'incendie de la nuit dernière.

PROCLAMATION.

Le gouverneur proclame le jour de Noël un jour férié dans tout l'État de Louisiane. Il encourage les citoyens à passer ce jour en famille et à célébrer la naissance de Jésus-Christ.

PROCLAMATION.

Le gouverneur proclame le jour de Noël un jour férié dans tout l'État de Louisiane. Il encourage les citoyens à passer ce jour en famille et à célébrer la naissance de Jésus-Christ.

LOTTERIES DE LA LOUISIANE.

Le tirage de la lotterie de la Louisiane aura lieu le 15 janvier. Les gagnants recevront des sommes importantes. Les tickets sont disponibles dans toutes les boutiques de tabac.

AVIS.

Le conseil municipal a décidé de réduire les dépenses pour les fêtes de Noël afin de respecter le budget de la ville. Les citoyens sont encouragés à faire de même.

REMERCIEMENTS.

Le conseil municipal exprime ses vifs remerciements à tous les membres du corps des pompiers pour leur courage et leur dévouement lors de l'incendie de la nuit dernière.

PROCLAMATION.

Le gouverneur proclame le jour de Noël un jour férié dans tout l'État de Louisiane. Il encourage les citoyens à passer ce jour en famille et à célébrer la naissance de Jésus-Christ.

PROCLAMATION.

Le gouverneur proclame le jour de Noël un jour férié dans tout l'État de Louisiane. Il encourage les citoyens à passer ce jour en famille et à célébrer la naissance de Jésus-Christ.

PROCLAMATION.

Le gouverneur proclame le jour de Noël un jour férié dans tout l'État de Louisiane. Il encourage les citoyens à passer ce jour en famille et à célébrer la naissance de Jésus-Christ.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.

CHRONIQUE LOCALE.

Un grand nombre de personnes ont assisté à la messe de Noël célébrée à la cathédrale de la ville. Les festivités ont été marquées par des chants et des prières.